



affiché le 05/10/23

REPUBLIQUE FRANCAISE  
----  
DEPARTEMENT DE L'YONNE  
----  
ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
----  
COMMUNE DE TONNERRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
TONNERRE**  
N° 2023 / 187

**Nombre de  
conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 19

Exprimés : 23

L'an deux mille vingt-trois, le quatre octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 28 septembre 2023.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Christian ROBERT, Gaëlle BENOIT (adjoints), Sophie DUFIT, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Bahya BAILICHE, Jocelyne PION, Jean-François FICHOT, Guy ROY, Dominique AGUILAR, ~~Jean-Claude CASTIGLIONI~~, Laurent LETRILLARD, Nicole ELBACHIR.

Absents représentés : Jeanine CALCIO GAUDINO, Bernard CLEMENT, Jean-Claude CASTIGLIONI, Lucas MANUEL.

Absents : Nabil HAMAM, Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI, Silvia LARRANDART.

Secrétaire de séance : Christian ROBERT.

*Nomenclature @CTES : Domaine et Patrimoine / Cessions*

**DOMAINE ET PATRIMOINE**  
**RETROCESSION DE MOBILIERS**

- Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° 2019-212 en date du 18/12/2019 relative à l'inscription à l'inventaire municipal du mobilier donné par M. Baudoin Saint Gal de Pons ;
- Considérant le courrier de M. Baudoin Saint Gal de Pons n° 01298 en date du 03/09/2023 relatif à sa demande de reprise d'une partie du mobilier ;
- Considérant l'avis favorable de la Commission en charge du patrimoine, de l'urbanisme, de la voirie, des travaux et des grands projets du 18/09/23 ;

<b>Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide</b>	<b>Pour : 23</b>
	<b>Contre : 0</b>
	<b>Abstention : 0</b>

- De sortir de l'inventaire municipal les pièces suivantes :

Description	N° inventaire
Piano droit Pleyel et son tabouret	MMT2011-1038
Table basse ovale	MMT2011-1052

- D'autoriser Monsieur le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tous documents afférents à cette cession.



Pour extrait conforme,  
Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre